



Paris, le 15 juillet 2022

## ***BILAN SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE***

Au titre du contrat de liquidité confié par la société Hermès International à Exane BNP Paribas, en date de négociation du 30 juin 2022, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- . 4 838 titres Hermès International
- . 13 862 037€

Au cours du 1er semestre 2022, il a été négocié un total de :

- A l'achat, 96 347 titres, pour un montant de 105 302 600 € (3 058 transactions).
- A la vente, 91 509 titres, pour un montant de 100 212 676 € (4 758 transactions).

Il est rappelé que :

1 – Lors du précédent bilan semestriel au 31 décembre 2021, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

- . 0 titre Hermès International
- . 18 999 432 €

2 – Au cours du 2ème semestre 2021, il a été négocié un total de :

- A l'achat, 3 255 titres, pour un montant de 3 866 873 € (172 transactions).
- A la vente, 3 751 titres, pour un montant de 4 640 095 € (260 transactions).

3 – Au 1<sup>er</sup> juillet 2021, date de la mise en œuvre de la décision AMF n°2021 01 du 22 juin 2021, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

- . 496 titres Hermès International
- . 18 278 671€

4 – Au 31 Décembre 2018, date de la mise en œuvre de la décision AMF2018-1 du 2 juillet 2018, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

- . 9 166 titres Hermès International
- . 10 762 172 €